

Article 26

Dr Andrzej Slawinski

Collaboration des Pays Occupés avec les Allemands

Affaire Polonaise

Pendant la deuxième guerre mondiale, les habitants des pays occupés, étaient, souvent, obligés à travailler pour l'occupant dans les usines ou comme main d'œuvre paysanne. Ce travail obligatoire ne saurait être considéré comme collaboration. La coopération volontaire avec l'occupant dans le domaine politique ou militaire c'est un problème d'un autre genre.

On a créé de petits états au sein de certains pays occupés qui, n'étant pas tout à fait indépendants, collaboraient avec les Allemands. La France Pétainiste de Vichy, la Slovaquie gouvernée par Tiso, ou Pavelica en Croatie, peuvent en être des exemples types.

Dans certains pays occupés des hommes politiques, connus comme fascistes, avaient créé des partis d'extrême droite selon le modèle de la NSDAP allemand. Les leaders de ces partis collaboraient activement avec l'occupant dans les administrations de leurs propres pays, p.ex. Quisling en Norvège, Dagrelle en Belgique et Mussert en Hollande.

Elle était surprenante cette large collaboration militaire avec les Allemands dans la grande majorité des pays occupés. Il y avait beaucoup de volontaires pour les formations SS. Ils venaient des pays: Scandinaves, Baltes, Balkaniques ainsi que de France de Belgique de Hollande et d'Ukraine. Pour un nombre de 50 divisions les 18 comprenaient uniquement ces volontaires là. (1)

Un assez grand nombre de formations militaires attachées à l'armée allemande étaient composées de prisonniers de guerre venant de plusieurs républiques soviétiques. Les régiments de « Russes Blanc » de Własow, ou bien ceux des Ukrainiens, des Biélorusses des Cosaques, des Caucasiens, des Turkmènes. Ils étaient supposés de lutter contre les Soviétiques pour la libération de leurs pays, mais en réalité ils étaient utilisés par les Allemands à d'autres tâches, par exemple dans les actions pour combattre des résistants et des partisans, ainsi, quelques six unités étaient présentes en 1944 pendant l'insurrection de Varsovie pour combattre l'Armée de l'Intérieur.

La collaboration la plus abjecte, celle à l'Holocauste était plutôt rare. Il y a des preuves que certains Camps de la Mort situés à l'est, étaient menés ensemble par SS et la Milice ukrainienne et que des unités de Police auxiliaire provenant des pays baltes participaient aux liquidations des Ghettos.

Il faut aussi prendre en compte des agissements individuels de certaines personnes, qui devenaient espions ou confidents de la Police allemande ou de la Gestapo. Une collaboration très spécifique qui exigerait un examen complémentaire, c'est le recrutement et l'activité locale de « Police d'ordre » dans les pays occupés.

Des gens en lisant des parutions courantes concernant la deuxième guerre mondiale qui donnent des informations abusives sur la collaboration avec l'occupant, pourraient être convaincus qu'elle avait été systématique et universelle dans tous les pays occupés, la Pologne y comprise. L'analyse approfondie de sérieuses sources historiques démontrera qu'en Pologne il n'y avait pas de collaboration au plus grand

degré; il n'y a pas eu de Milice polonaise donc pas de participation à l'Holocauste, il n'y a pas eu de divisions SS, ni de « Quisling polonais » non plus.

Pendant l'occupation; la situation sur le territoire de l'Etat Polonais était très complexe. La Pologne fut divisée en trois parties. Le territoire de l'ouest était annexé par le Troisième Reich et beaucoup d'habitants étaient forcés à partir vers le territoire du centre occupé. Des habitants qui étaient restés pouvaient prendre la nationalité allemande dans des catégories qu'on leur avait offertes. Ceux qui l'avaient fait étaient incorporés dans l'armée allemande et parfois même dans SS. Etait-ce de la collaboration? Sûrement pas, malgré de très fortes suggestions contraires.

En 1939 le territoire situé à l'est était annexé par l'Union Soviétique, mais à partir de la guerre germano-russe il appartiendrait en grande partie aux territoires russes occupés par les Allemands où certains pays comme l'Ukraine, Biélorussie et Lituanie jouiraient d'une certaine autonomie sous le protectorat allemand, le reste du territoire polonais serait rattaché aux territoires polonais du centre occupé.

La partie du centre appelée « Général Gouvernement » (GG) subissait une véritable occupation; ses habitants n'avaient aucun droit, étaient traités avec brutalité, exploités au maximum, persécutés dans tous les domaines, par l'occupant allemand.

Est-ce que des habitants de GG collaboraient avec l'occupant? Les cas de quelques espions, traîtres ou confidents de la Gestapo n'était pas très nombreux. Cette activité était réprimée et punie sévèrement par l'Etat Polonais Clandestin. Il faut aussi envisager la question de la « Police d'ordre », polonaise et plus tard juive, en GG.

Le rôle que jouait la « Police d'ordre » dans tous les pays occupés par les Allemands, pose un véritable problème à tous les historiens de la deuxième guerre mondiale. Elle avait été créée pour réprimer les délits de droit commun commis par ses concitoyens, mais avec le temps elle était obligée à suivre d'autres ordres sous la pression de ses dominateurs allemands. Ceux-ci éditaient ou arrangeaient, selon leur besoin, les lois initiales en redéfinissant les mots tels que: criminalité, illégalité ou comportement antisocial de la population.

La police polonaise (appelée « Policja granatowa » pour la couleur de son uniforme, bleu foncé) comptait dans ses rangs un certain nombre de policiers cadres d'avant guerre, mais des individus peu recommandables et louche, qui étaient prêts à participer à la corruption et au chantage, s'étaient joints à elle. Beaucoup de policiers supérieurs étaient d'origine allemande (« Volsdeutche»), d'autres venaient des minorités, par exemple de la minorité d'ukrainiens.

Il y a des documents qui démontrent que la police polonaise a été utilisée par les Allemands à surveiller l'ordre, alors que, la police allemande et SS effectuaient les déplacements massifs de la population juive du Ghetto de petites villes vers des villes plus importantes de GG.

La police polonaise et la police juive étaient présentes au portail du plus grand Ghetto celui de Varsovie, pour assister le policier allemand dans le contrôle des entrées et sorties des fonctionnaires municipaux polonais, ainsi que des colonnes d'ouvriers juifs.

Le Ghetto de Varsovie a été gardé par la police de militaires allemands. (gendarmes) Quelques semaines avant la liquidation définitive du Ghetto, elle a été renforcée par des policiers qui portaient des uniformes différents. Il s'était avéré qu'ils étaient les volontaires lituaniens de la Milice « Szaulis. » En même temps des policiers polonais et juifs étaient relevés du service au portail du Ghetto.

C'est l'administration allemande du Ghetto, qui a mis en place et organisé la police juive. Parmi des personnes recrutées il y avait quelques individus désagréables et même brutaux mais la plus part d'entre eux étaient là, pour améliorer leurs conditions de vie et éviter la déportation. Initialement leurs tâches principales consistaient à surveiller l'ordre dans le Ghetto, mais très vite ils étaient forcés d'exécuter les

ordres des dirigeants allemands, entre autres arrêter des centaines de milliers de personnes de la même religion qu'eux, les bousculer en les pressant vers le lieu de rassemblement (Umschlagplatz), et les faire monter de force dans des wagons à bestiaux des trains qui devaient les emmener à l'est aux camps de travail et en réalité ils partaient aux camps d'extermination. Est-il possible, en faisant un effort d'objectivité, de condamner les policiers polonais et juifs d'avoir exécuté les ordres de leurs oppresseurs? C'est sûrement un des plus graves problèmes de confrontation pour les historiens de la dernière guerre mondiale. Peut-être devraient-ils suivre l'exemple d'un des historiens juifs qui juge l'activité et le destin des policiers juifs, ainsi « Ils étaient tous coupables et en même temps non coupables. Nous pouvons les considérer comme Saints » ... (3)

Si on prend en considération tous les faits historiques accessibles, on arrive à la conclusion qu'on ne peut reprocher à la Pologne ni à sa Nation une très large collaboration condamnable, avec l'occupant. C'est pourquoi elles sont surprenantes, pour bien des personnes, ces publications qui accusent la Pologne de la collaboration au plus grand degré, et qui paraissent, à plusieurs reprise, dans le passé récent.

« Gazeta Polska » (17/11/1999) a publié l'article de monsieur J Kwiecinski où il site un extrait de l'allocution public de monsieur Howard Stern un chroniqueur connu de radio et de télévision américaine..... « Ce sont eux, Les Polonais qui avaient élaboré le plan d'extermination des Juifs, et c'étaient eux qui l'ont exécuté. » Ou bien Lesley Stahl, une journaliste connue de télévision américaine qui, dans son livre « Reporting Live » constate que « Les Polonais, avec l'aide de leurs bons voisins Allemands, avaient assassiné les Juifs au cours de l'année 1940. Stewart Steven l'auteur connu, dans son livre « The Polens »(3) se réfère au discours public de monsieur Monacim Begin prononcé à la télévision hollandaise en 1979, alors qu'il était le premier Ministre d'Israël « Ce que les juifs reprochent aux Polonais c'est la collaboration avec les Allemands. Sur 35 millions de Polonais seulement, peut-être cent, au maximum, étaient prêts à aider les Juifs.

C'est triste! Dommage que des affirmations de ce genre, trouvent une place dans l'information, non seulement parce qu'elles ne sont pas basées sur les faits historiques, mais aussi parce qu'elles viennent des auteurs qui ont une certaine notoriété dans leurs pays, ou bien des hauts fonctionnaires d'Etat, dont les propos peuvent être pris comme véridiques par la population. La réputation de la Nation Polonaise peut en être éclaboussée.

Peut-être que cela ne vaudrait pas la peine de s'attarder à des propos aussi incompréhensibles et dépourvus de bon sens, qui qualifient les camps de concentrations de la deuxième guerre mondiale de Camps polonais. On les entendait ces propos là, très souvent dans le passé, déjà révolu, mais ils réapparaissent subitement en 2006 à la télévision britannique et dans la presse allemande. Malheureusement ce type de définitions peut suggérer, au public mal informé, l'existence en Pologne de la plus grave collaboration avec l'occupant allemand.

Il est difficile d'imaginer le pourquoi de ces propos. Par ignorance peut-être? Peut-être par la faute des auteurs? Par l'association avec des lieux où ces camps ont été implantés, peut-être?

Les Camps de concentration allemands étaient utilisés: à la « détention préventive » comme « Camps de détention et d'extermination » ou « Camps d'extermination immédiate. »

La majorité des camps de concentration se trouvaient en (qu'on appelait) « Troisième Grand Reich » qui comprenait aussi le territoire polonais annexé après la guerre de 1939 . Quelques uns étaient aussi sur le territoire polonais annexé par l'Union Soviétique en 1939, mais qui tombe sous l'occupation allemande en 1941 et devient le territoire russe d'occupation allemande.Ceux qui restent, sont en GG sur les terres de Pologne centrale occupées par les Allemands, qu'on peut appeler « La colonie allemande des esclaves polonais » dirigée, administrée et surveillée par l'occupant!

Tous les Camps de concentration étaient administrés, bourrés d'employés allemands et surveillés par des unités spéciales de SS appelées « Totenkopfverbande. » mais quelques « Camps d'extermination immédiate » situés à l'est, étaient menés ensemble par SS et la Milice ukrainienne

Il n'y avait aucun lien entre la Nation Polonaise et les Camps de concentration allemands, sinon la présence incontestable de très grand nombre de malheureux prisonniers polonais ou d'origine polonaise dans ces Camps!

Gardons l'espoir qu'à l'avenir, les personnes qui s'exprimeront publiquement sur cet aspect de la dernière guerre mondiale, surtout celles qui sont très connues et aussi celles qui occupent les postes importants dans leurs pays, qu'elles se baseront sur les faits historiques universellement reconnus.

Andrzej Slawinski

(1) Karol Grunberg, SS – Czarna Gwardia Hitlera, Książka i Wiedza, Warszawa 1994, s. 67

(2) Pamięć Powstania 44, Rzeczpospolita (dla Muzeum Powstania Warszawskiego), 2005

(3) Stewart Steven, The Poles, Collins /Harvill, London 1982